

Ministère de l'Education Nationale

UNIVERSITÉ D'AMIENS

LICENCE

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur
 Vu l'arrêté ministériel du 10 octobre 2000 relatif aux habilitations de l'Université d'Amiens à délivrer des diplômes nationaux de second cycle
 Vu les pièces justificatives produites par M. FRANCOIS DE GUERVILLE, né le 14 octobre 1979 à AMIENS (080), en vue de son inscription à la Licence PHYSIQUE
 Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires
 la LICENCE PHYSIQUE, *mention assez bien*
 est décernée à **M. FRANCOIS DE GUERVILLE**
 au titre de l'année universitaire 2000-2001.

Le titulaire

François

N° AMIENS 2790617

/2001200000618

Le Président

Gilles Demailly

Professeur Gilles Demailly



Fait à Amiens, le 27 novembre 2001

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



Alain Morvan

Alain Morvan